Syndicat CGT

AIR LIQUIDE - E & C France Champigny - Vitry

La Lettre d'Info CGT E&C France N°23 du 23 Février 2021

AU SOMMAIRE

- NAO 2021 - Forte mobilisation dans le Groupe ! Page 1
- Lettre de la CGT adressée à M.Benoît POTIER sur les résultats du Groupe Page 2
- Grilles de salaires 2020 dans le périmètre commun Page 3
- Index Égalité Femmes/Hommes Page 3
- Divers : Lettre de la Direction adressée à la CGT (télétravail, masques, statuts) Page 5
- Calendrier social à venir Page 6
- Gardons le contact ! Page 6

NAO 2021 - Forte mobilisation dans le Groupe contre la politique de la Direction Générale !

Un **appel à la grève illimitée** a été lancé par la Coordination **CGT** Air Liquide pour demander notamment :

- un salaire minimum mensuel brut hors primes de 1900€ et l'application de la grille fédérale Chimie ;
- le même statut pour l'ensemble des salariés du Groupe Air Liquide sur la base du plus favorable existant ;
- l'arrêt des transferts d'activité hors de France qui sont la cause principale des Plans cyniquement appelés de "Sauvegarde" de l'Emploi ;
- l'arrêt de tous les PSE en cours (Vitry, Vitalaire...) et de toutes les réorganisations dans les filiales qui ont pour conséquence la suppression d'emploi ;
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Cet appel a été massivement suivi ! Notamment sur les sites ALFI Carquefou ; ALFI Hauconcourt ; ALFI Vitrolles ; ALFI Chalon ; SEPPIC Castres !

Avec des avancées concrètes pour les sites fortement mobilisés !

Voir l'article concernant le site ALFI Carquefou sur le site de Ouest France ⇒ **Cliquez ici**

Et la mobilisation chez E&C France ?

- Sur le site de **Vitry**, environ **80% des salariés** de l'atelier ont débrayé 2 heures minimum le 16 Février !
- Les salarié.e.s de **Champigny** (en télétravail pour la majorité) ont été invité.e.s à un "***Rassemblement Virtuel***" qui a rencontré un bien faible succès... Est-ce parce que les salarié.e.s se satisfont de l'enveloppe de 1% prévue dans le cadre des NAO 2021 ? **Nous ne le pensons pas** ! Bien d'autres raisons ont, selon nous, conduit à cette faible mobilisation à Champigny. Mais ne baissons pas les bras !

Nous invitons, encore une fois, celles et ceux qui, comme nous, sont scandalisés par les propositions de la Direction sur les NAO 2021 ainsi que par la fermeture de l'atelier de Vitry (avec ces conséquences néfastes sur l'emploi), à pointer 2 heures minimum sur le numéro d'imputation **Grève FRGB 600 6000** sur la journée du 16 Février et nous informer de votre participation !

Les revendications des salariés d'ALFI Carquefou (voir notre lettre d'info 22) n'ont été obtenues que grâce à leur seule mobilisation ! Ceci montre bien l'importance de la voie de la revendication promue par la CGT.

Alors oui, on sait, "*ce n'est pas le genre*" à Champigny (en tout cas, pas depuis longtemps…) mais il n'y a malheureusement pas d'autres moyens que le rapport de force pour faire entendre nos revendications ! **Allons nous les laisser nous proposer des enveloppes pour les NAO d'1% ???** Au moment même où le Groupe annonce des résultats excellents (voir ci-dessous) ??? Exigeons de la Direction Générale le respect que nous méritons !

Lettre de la CGT adressée à M.Benoît POTIER sur les résultats du Groupe

Suite à la présentation des résultats du Groupe Air Liquide, le 10 Février dernier, la coordination **CGT** d'Air Liquide a adressé un courrier à M.Benoît POTIER.

En effet, les résultats du Groupe enregistrent des résultats records dans un contexte où le Monde a été ébranlé par une pandémie engendrant une crise sanitaire, sociale et économique. Cette année encore, l'actionnaire aura été comblé puisque le Groupe n'a pas renoncé à verser tous les dividendes prévus ! En effet, la direction générale a préféré abandonner la demande d'aides publiques relatives au temps partiel (pourtant déjà annoncé dans certaines filiales du Groupe comme Cryolor, les Technologies Hospitalières) plutôt que de contrarier les actionnaires. En 2020, c'est donc 58% du résultat net 2019 du Groupe qui a été cédé généreusement à la finance représentant 1,3 Milliards d'euros. Et pour 2021, il est proposé une fois encore de revaloriser le montant du dividende par action en le portant à 2.75€ (+1.9% par rapport à l'année précédente) soit l'équivalent estimé de 1 337 Millions d'euros, 55% du Résultat Net publié.

Et parallèlement, les enveloppes NAO 2021 proposées par la Direction pour les salariés du Groupe ont rarement été aussi faibles et les PSE s'enchaînent (filiales du Homecare, E&C) !

Pour lire le courrier de la coordination **CGT** adressé à M.Benoît POTIER ⇒ **Cliquez ici**

Grilles de salaires 2020 dans le périmètre commun

La **CGT** vous met à disposition les fourchettes de salaire applicables sur les filiales du périmètre commun.

Convention Collective Chimie	*Convention Collective Métallurgie*
Cliquez ici	Cliquez ici

Et vous ? Où en êtes-vous par rapport à ces 1er et 9ème déciles / par rapport à la Médiane / par rapport au Mini et au Maxi ? N'hésitez pas à revenir vers vos représentants CGT pour en discuter !

Index Egalité Femmes/Hommes

C'est un peu notre marotte, mais c'est un sujet important qui nous tient à cœur ! Jeudi 18 Février 2021, la Direction nous a envoyé les documents qui seront présentés au prochain CSEE de Champigny (23 février). Parmi eux, le nouveau calcul de l'Index Egalité Femmes Hommes (relatif à l'année 2020).

Surprise ! L'index progresse de 86 à 91 points entre 2019 et 2020 !

Il avait déjà progressé de 72 à 86 points entre 2018 et 2019… alors que les écarts de rémunération se creusaient… **LOL**
On en avait d'ailleurs fait un Thread sur Twitter (cliquez ici pour le lire).

On en arriverait presque à croire que les inégalités salariales entre les femmes et les hommes disparaissent ! Ce n'est pourtant pas l'impression que l'on en a…

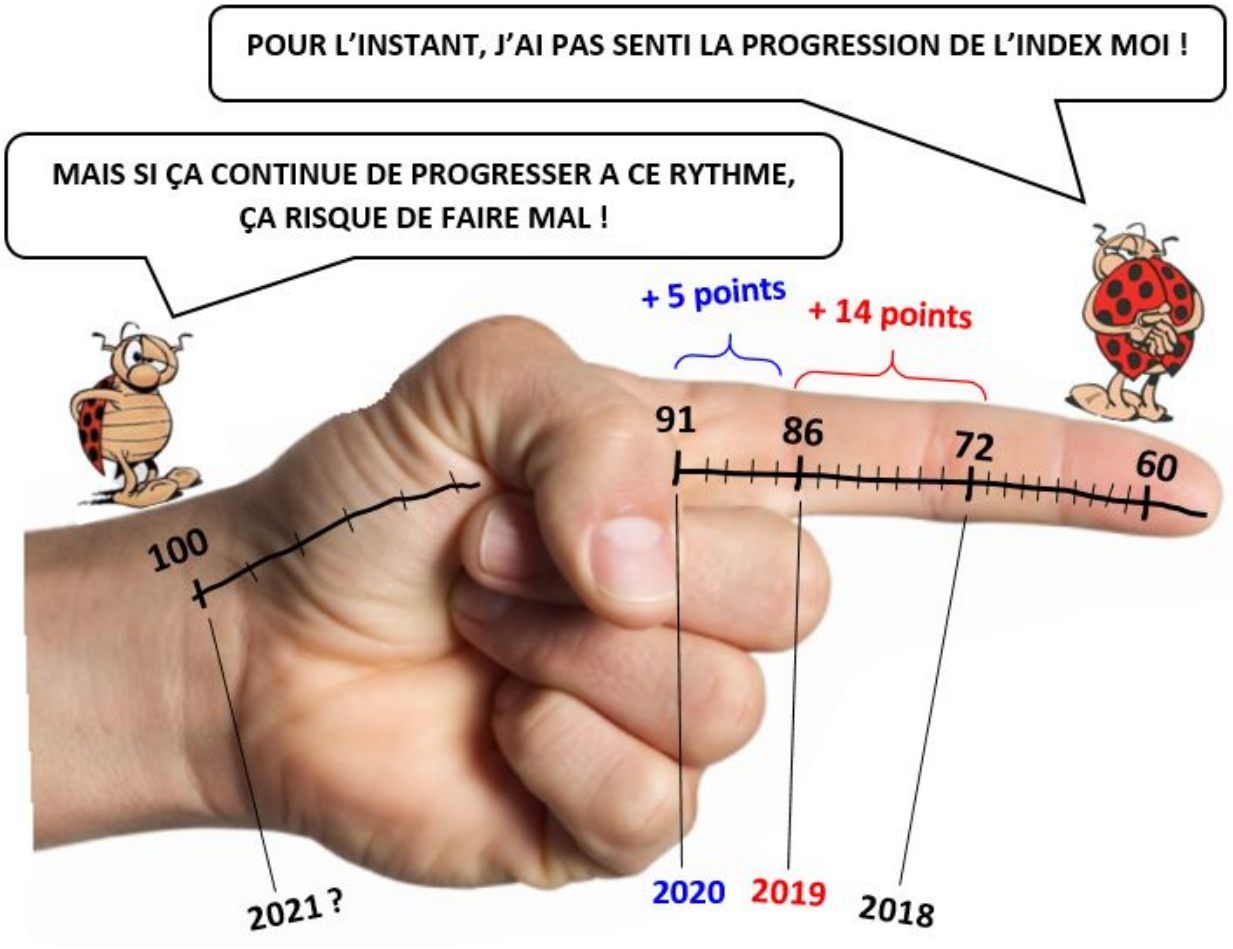

Nous ne résistons pas à vous donner le détail des points des 5 critères composant l'Index, depuis sa création en 2018 :

	Max	***Détails***	***2018***	***2019***	***2020***
Critère 1	40 pts	Écart de rémunération "pondéré" entre les femmes et hommes	37	36	36
Critère 2	20 pts	Écart du nombre de femmes augmentées par rapport aux hommes	20	20	20
Critère 3	15 pts	Écart du nombre de femmes promues par rapport aux hommes	15	15	15
Critère 4	15 pts	Pourcentage de femmes augmentées après congé maternité	0	15	15
Critère 5	10 pts	Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	0	5
		INDEX EGALITÉ F/H (= Somme des critères)	**72**	**86**	**91**

Le **critère 1**, censé représenter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, n'évolue pas cette année ! Il avait déjà baissé d'un point entre 2018 et 2019 (**signifiant que les écarts de rémunération Femmes/Hommes avaient augmenté**). La direction avait pourtant "*réservé*" ("*ponctionné*" dirons nous) 0,13% de la masse salariale brute de base lors des NAO 2020 pour résorber les inégalités salariales F/H dans l'entreprise. On en voit le résultat !

Le **critère 5** passe de 0 point à 5 points. En effet, une 2ème femme entre dans le cercle des 10 personnes ayant les plus hautes rémunérations. Nous nous réjouissons pour elle. La question reste cependant posée : "***Et pour TOUTES les autres ?"*** L'égalité Femmes/Hommes est un problème global qui ne peut se régler qu'avec 2 cas individuels.

Dans notre **CéGèTte** d'Octobre 2019, nous vous disions déjà que ce **critère 5** permettait de se "*refaire une santé*". En effet, à l'époque, l'index d'Air Liquide E&C France était de 72 points. En dessous de 75 points, la Direction devait mettre en place des mesures correctives pour atteindre ce seuil avant 2022, sous peine de sanction financière.

Voilà ce que nous écrivions en Octobre 2019 :

Critère 5 : 0 point.
Aaah ! Voilà un autre critère où la Direction peut facilement gagner des points !
Rappelons qu'une seule femme est présente parmi les 10 plus hautes rémunérations d'E&C France aujourd'hui.

Avec une 2ème femme dans ce « Top 10 », ce critère passera de 0 à 5 points !
Les voilà donc les 3 petits points tant espérés !!! Intéressant pour passer au-dessus des 75 pts non ?

En une seule action la Direction règlera le GRAND problème des inégalités H/F chez E&C France ! Et puis ce sera *"Circulez, y a rien à voir, on est dans les clous !"*

Nous ne pensions pas que nos élucubrations de l'époque seraient aussi inspirantes pour la Direction… Si seulement elle pouvait aussi nous entendre sur d'autres points…

Pour la **CGT**, la progression de 14 points, puis de 5 points, de cet index n'est qu'un **artifice arithmétique** ne reflétant en rien l'amélioration des inégalités Femmes/Hommes (salaires, évolutions professionnelles, reconnaissance, etc.) !

Les écarts de rémunération restent élevés dans l'entreprise entre les Femmes et les Hommes !

Divers : Lettre de la Direction Générale adressée à la CGT

La **CGT** a adressé un courrier à la Direction Générale le 5 Février dernier au sujet du télétravail, notamment dans les filiales de la Santé où des salariés télétravaillent dans des conditions inadaptées. Si cela pouvait se comprendre en Mars 2020, ce n'est plus le cas **plus d'un an après le début de la crise** !

Ce courrier a également été l'occasion de rappeler les demandes suivantes de la **CGT** :

- Mise à disposition de masques pour les salariés utilisant les transport en commun ;
- Le même statut (sur la base du plus favorable qui existe) pour l'ensemble des salariés du Groupe Air Liquide.

Pour les masques, la réponse de Philippe DAUBRICOURT, Directeur des Relations et du Développement Social (DRDS) est sans appel :

> Par ailleurs, concernant la distribution de masques pour le trajet domicile-travail, nous avons expliqué dans les différentes instances que nous ne doterions pas les personnes. Comme nous l'avons déjà indiqué, le Groupe s'est préoccupé d'approvisionner et de fournir les salariés en masques pendant leurs heures de travail et sur nos sites. Ces mesures venant s'ajouter à un ensemble de règles sanitaires visant à protéger les salariés lors de leur venue sur les sites et pour l'ensemble de nos activités.

Pour faire court ⇒ ***"Vous êtes priés de vous débrouiller tout seul pour ne pas attrapper le COVID dans les transports en commun, en respectant les règles sanitaires "***. Facile dans les transports en commun non ?

Concernant la demande d'un même statut pour l'ensemble des salariés, la réponse laisse une porte ouverte quant à l'homogénéisation de la politique sociale au sein de l'entreprise. Homogénéisation par la haut ? Par le bas ? Les résultats des NAO laissent peu de doutes sur le chemin que souhaite emprunter la Direction…

> Enfin, concernant le statut des salariés, comme expliqué en particulier dans différentes réunions du Comité de Groupe, il n'est pas, selon nous, envisageable d'aligner les statuts. En effet, les activités au sein du Groupe sont très diverses, relèvent de logiques économiques distinctes, de marchés différents, et légitimement de conventions collectives différentes. Pour autant, nous mettons en œuvre une politique sociale que nous voulons homogène et cohérente comme c'est le cas pour le télétravail.

Pour lire le courrier de la coordination **CGT** adressé à Mme la DRH Armelle LE VIEUX ⇒ **Cliquez ici**

Pour lire le courrier réponse de la Direction adressé à la coordination **CGT** ⇒ **Cliquez ici**

Calendrier social à venir

Date	***Réunion***
23 février	CSEE Ordinaire Champigny
25 février	CSEE Ordinaire Vitry
1 mars	Négociations Accord Intéressement
11 mars	CSSCT Vitry
15 mars	CSE Central Ordinaire
23 mars	CSEE Ordinaire Champigny
25 mars	CSEE Ordinaire + CSSCT Vitry

Gardons le contact !

- Coordination Nationale des Syndicats CGT d'Air Liquide :
  - Site Internet : http://cgtairliquide.reference-syndicale.fr/
  - Compte Facebook : https://www.facebook.com/Coordination-Cgt-Du-Groupe-Air-Liquide

- Compte Twitter d'Air Liquide E&C France : https://twitter.com/CGTAirLiquideEC **(NEW)**

N'hésitez pas à nous contacter, nous essaierons de répondre à vos questions.

Pour la CGT Air Liquide E&C France, le Délégué Syndical Central

M. Resmini

LA CGT RESTE DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

Maurice RESMINI (Délégué Syndical Central) : 06 03 56 10 29

Philippe VIEUX COMBE (Délégué Syndical Central Adjoint) : 06 02 07 65 30

La Coordination CGT Air Liquide

La CGT E&C France